

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 36 (1928)  
**Heft:** 10

**Quellentext:** Les jours heureux ou malheureux  
**Autor:** [s.n.]

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

pour le moins, des administrateurs nommés directement par la communauté.

Pourtant, les bourgeois de Lausanne ne devaient pas être au bout de leurs peines. Leur histoire politique au XIII<sup>me</sup> siècle dut être plus mouvementée encore que les documents ne la laissent apparaître. En 1240, ils soutiennent à mains armées un candidat à l'évêché, Jean de Cossonay, contre le comte de Savoie qui veut leur imposer son frère. Jean de Cossonay triomphe et vit en bons termes avec eux. Il leur abandonne des impôts, ce qui suppose une administration spéciale chargée de les lever et d'en appliquer les produits. Mais des scrupules de conscience le tourmentaient. A son lit de mort, en 1273, il annula toutes les concessions qu'il avait faites aux bourgeois au détriment de l'Eglise et de son salut. Son successeur Girard de Champvent, de la puissante maison de Grandson, prit résolument le contre-pied de son attitude.

(A suivre.)

Maxime REYMOND.

---

## LES JOURS HEUREUX OU MALHEUREUX

---

Monsieur Serex, pasteur à Vallorbe, que nous remercions de sa grande obligeance, a bien voulu mettre à notre disposition, un ancien cahier appartenant à une personne de L'Isle et renfermant différents renseignements sur les idées et les superstitions d'autrefois. Nous en avons tiré l'extrait suivant qui concerne les croyances relatives à la valeur des différents jours du mois pour les entreprises des humains, pour la gravité des maladies et pour leur influence sur la destinée des nouveaux nés.

E. M.

### I

Le premier jour de la lune. Ce jour ne sera pas favorable pour ceux qui tomberont malades, car leur maladie sera

longue ; ils en seront pourtant à la fin délivrés ; il n'y aura point de danger de mort pour eux. Si on fait des songes la nuit de ce premier jour, c'est une marque qu'on aura de la joie, et l'enfant qui naîtra ce jour vivra longtemps.

## II

Le second jour, Eve fut créée pour servir de compagne à Adam et pour augmenter et conserver le genre humain. Sa faiblesse à se laisser surprendre par le serpent fut funeste à tous les hommes et le serait encore à présent si la seconde Eve n'eût réparé la faute de la première. On peut voyager ce jour-là sur mer, sur terre, en sûreté et on sera bien reçu partout où on passera. Ce jour est fort propre à la génération et à ceux qui souhaitent avoir des enfants. Il est bon pour demander et obtenir ce que l'on veut des rois, des princes et des grands seigneurs. Il est propre à bâtir, à faire des jardins, des vergers et des parcs, à labourer la terre et à semer. Les voleurs qui déroberont ce jour-là seront bientôt découverts et puis, si on tombe malade, la maladie sera courte. Il ne faut pas ajouter foi aux songes qu'on fera pendant cette nuit parce qu'ils seront sans effet. L'enfant qui naîtra ce jour croîtra à vue d'œil.

## III

Eve mit au monde le troisième jour Caïn qui sacrifia son frère à son envie. La manière dont Dieu le punit de son fraticide devrait nous faire avoir en horreur ce vice qui n'est que trop commun dans ce siècle. Il ne faut rien entreprendre ce jour-là, pas même semer ni planter. Celui qui tombera malade, la maladie sera dangeureuse ; cependant il en sortira avec un bon régime de vie. Les songes que l'on fera seront inutiles et de nul effet et l'enfant qui viendra au monde ne vivra pas longtemps.

IV

Abel, le second fils d'Adam et d'Eve, naquit le quatrième jour de la lune ; il fut tué par son frère Caïn, et la jalousie en fut seule la cause parce que, comme dit l'Ecriture, son sacrifice avait été plus agréable à Dieu que celui de son frère. Ce jour est propre à faire une entreprise et bâtir des moulins et des vaisseaux pour aller sur mer ; il est bon pour trouver une bête ou quelque chose perdue. Les maladies de ce même jour sont fort dangereuses. Les songes de la nuit auront leur effet s'ils sont bons et au contraire s'ils sont mauvais. L'enfant qui naîtra le quatrième jour de la lune sera traître.

V

Lameth<sup>1</sup> vint au monde le cinquième. Si malheureusement quelqu'un a fait ce jour quelque mauvais coup ou une méchante action, il a beau fuir, il ne peut éviter la punition que mérite son crime. On ne trouvera point ce qu'on aura perdu. Si un homme tombe malade, il ne s'en relèvera point. Les songes que l'on fera seront douteux et l'enfant qui naîtra ne vivra pas longtemps.

VI

Le sixième jour est heureux pour plusieurs choses. Ce fut en ce jour qu'Ebron<sup>2</sup> naquit. Les écoliers profiteront beaucoup dans les sciences. Les larcins sont facilement découverts, et les maladies de peu de durée. Les songes que l'on fera doivent être secrets et ne pas être révélés. Les enfants qui viendront au monde en ce jour seront d'une longue vie.

<sup>1</sup> Lameth. Lisez *Lamech* (orthographe hébraïque) ou *Lémec* (orthographe française), fils de Methusala et frère de Noë (Voir Genèse V. 25-29).

<sup>2</sup> Ebron. Lisez Hébron, ville du sud de la Palestine, mais aussi, et antérieurement sans doute, nom propre de personne. On lit en effet dans l'Exode VI, 18, Hébron, oncle de Moïse.

VII

Le premier assassinat qui se soit jamais commis, arriva le septième jour de la lune ; Abel fut la victime de son frère. Ce jour-là est aussi fort bon pour se faire saigner. Les meurtriers et les larrons ne peuvent éviter la punition des crimes et des vols qu'ils ont fait en ce jour. Les maladies sont fort courtes et faciles à guérir. Les songes arrivent et les enfants qui naissent le septième jour vivent longtemps.

VIII

Mathusalem, celui de tous les hommes qui a le plus vécu, vint au monde le huitième jour. Ce jour est heureux pour les voyageurs et malheureux pour ceux qui tomberont malades. Les songes que l'on fera seront vrais et les enfants qui naîtront auront méchante physionomie.

IX

Le neuvième jour, le roi Nabuchodonosor, le roi impie et qui a si mal usé de sa dignité royale naquit. On sait assez les accidents qui lui sont arrivés pour punir ses crimes. Ce jour n'est ni heureux ni malheureux. Les maladies au commencement seront dangereuses et les songes auront peu de temps après leurs objets ; les enfants qui naîtront vivront longtemps.

X

Noë, le second père du genre humain et qui fut le seul avec sa famille que Dieu voulut sauver du déluge universel par le moyen de l'arche qu'il lui commanda de construire et où il fit entrer toutes sortes d'animaux, vint au monde le dixième [jour]. Ce jour est heureux pour toutes sortes d'entreprises ; les songes sont vains et sans effet ; les chagrins de peu de durée, et les maladies mortelles si on n'y apporte promptement du secours. Les enfants qui viendront au monde ce jour-là se plairont à voir le pays.

XI

Samuel, dont l'Ecriture parle si souvent, naquit le onzième [jour]. Ce jour est propre à changer de pays. Les femmes qui tomberont malades auront peine à en sortir ; les enfants qui naîtront seront spirituels et vivront longtemps.

XII

Il ne faut rien entreprendre le douzième jour car il est tout à fait malheureux. Les songes seront vrais, les maladies mortelles et les enfants seront boiteux. Ce jour donna naissance à Canaan<sup>1</sup>.

XIII

Il est de même que le précédent et on n'entreprendra rien. Les maladies seront dangereuses, les songes s'accompliront peu de temps après et les enfants vivront longtemps.

XIV

Le quatorzième jour de la lune, Dieu bénit Noë et toute sa famille en récompense des bonnes actions qu'il avait faites le quatorzième jour de la lune. Il est aussi fort heureux et les maladies n'auront point de mauvaises suites. Les songes seront douteux et les enfants qui viendront au monde seront parfaits et accomplis en tout.

XV

Le quinzième jour de la lune ne sera ni bon ni mauvais. On pourra ajouter foi aux songes qui s'accompliront en peu de temps. Les enfants aimeront les femmes.

XVI

Job, cet homme de Dieu, est le miroir de patience que Dieu appela son fidèle serviteur lorsque le démon lui demanda la permission de le tenter et de l'éprouver, naquit

<sup>1</sup> Canaan. Ancien nom de la Palestine, mais aussi nom propre de personne : Canaan, fils Cham, deuxième fils de Noë. Voir Genèse IX, 18.

le seizième jour. Ce jour est fort heureux pour les marchands de chevaux, de bœufs et de toutes sortes d'animaux, et surtout pour les maquignons. Les songes seront véritables et les enfants qui naîtront vivront longtemps. Il est propre aussi à changer d'air et de pays.

## XVII

Sodome et Gomorrhe, ces deux villes infâmes et célèbres par leurs débauches dans l'Ancien Testament périrent le dix-septième jour et exprièrent leurs crimes par un embrasement miraculeux. Loth fut le seul, avec sa famille, qui en fut préservé. Il ne faut rien entreprendre ce jour-là. Les médecins ne donneront aucun secours aux malades par leurs remèdes. Les songes se trouveront vrais trois jours après et les enfants nés ce jour auront du bonheur.

## XVIII

Isaac, fils unique du patriarche Abraham et qui, étant près d'être sacrifié par son propre père fut délivré de la mort par un ange qui avertit Abraham que Dieu était satisfait de son obéissance, vint au monde le dix-huitième jour de la lune. Les maladies seront dangereuses, les songes véritables. Les enfants seront laborieux et deviendront fort riches.

## XIX

Le dix-neuvième jour donna naissance à Pharaon. Ce roi prit plaisir toute sa vie à s'opposer aux ordres de Dieu et à faire souffrir son peuple et il garda longtemps la femme d'Abraham dans son palais. Il s'endurcit tellement le cœur, que, continuant ses crimes, il fit une mort semblable à la vie qu'il avait menée. Il ne fait pas bon aller en campagne ce jour-là, ni fréquenter les ivrognes ; il faut se tenir retiré et dans la solitude. Les maladies ne seront pas dangereuses ;

les songes auront en peu de temps leurs effets et les enfants qui naîtront ne seront ni méchants ni fripons.

## XX

Le prophète Jonas qui fut englouti dans le ventre d'une baleine pendant trois jours par une permission divine parce qu'il n'avait pas accompli l'ordre de Dieu qui l'envoyait à Ninive avertir ses habitants de faire pénitence promptement, vint au monde le vingt. Ce jour est bon pour toutes sortes d'entreprises. Les maladies seront longues, les songes vraisemblables, et les enfants seront méchants, trompeurs, larbins et de mauvaise vie.

## XXI

Le roi Saül, si fameux dans l'Ecriture sainte, mais surtout par la haine injuste qu'il avait contre David naquit le vingt-et-un. Ce jour est propre à se divertir et à se tenir propre en habits. Il est bon pour faire des provisions de ménage ; les voleurs seront peu de temps après découverts. Les maladies seront dangereuses et le plus souvent mortelles. Les songes seront inutiles et sans effet et les enfants qui naîtront aimeront le travail.

## XXII

Jacob, qui fut béni de son père, vint au monde le vingt-deux. Il ne faut point négocier ni rien entreprendre ce jour-là. Les malades seront en danger de mourir ; les songes auront leurs effets et les enfants seront bons, honnêtes et auront toutes sortes de bonnes qualités.

## XXIII

Benjamin, dont le nom est si connu par son étymologie et sa signification, prit naissance le vingt-trois. Ce jour est bon pour acquérir de l'honneur. Les maladies seront longues et non pas mortelles, les songes faux ; les enfants seront laids et mal faits.

## XXIV

Le vingt-quatrième naquit Joseph. Ce jour-là n'est ni heureux ni malheureux. Les maladies seront de longue durée, mais sans danger, les songes sans effets. Les enfants seront bons, honnêtes et se plairont à faire bonne chère.

## XXV

Ce fut le vingt-cinquième que Dieu voulut punir l'Egypte de ses crimes et de sa désobéissance par la peste et plusieurs autres genres de mort. Ce jour-là, les malades courront le risque de mourir. Les enfants qui naîtront ce jour-là ne seront pas malheureux ni exposés à des périls.

## XXVI

Moïse après avoir averti plusieurs fois Pharaon de ses crimes par l'ordre de Dieu, divisa la mer où toute l'armée de ce roi fut submergée. Saül et Jonathan, son fils, moururent aussi le vingt-sixième ; c'est ce qui fait que ce jour est malheureux. Il n'est pas favorable aux entreprises ; les malades mourront ; les songes seront vrais et les enfants seront assez heureux et accommodés des biens de la fortune.

## XXVII

Le vingt-septième jour de la lune est propre pour les travaux et pour les entreprises. Les maladies seront changeantes, les songes douteux ; et les enfants bons et aimables.

## XXVIII

Le vingt-huitième, on pourra entreprendre ce qu'on voudra. Les malades ne doivent pas se chagrinier ; leur mal ne sera pas dangereux et les enfants de ce jour seront négligents et paresseux.

## XXIX

Hérode, ce roi impie qui osa même attenter à la vie de son Sauveur et qui, voyant qu'il ne pouvait le faire mourir

poussa sa rage et son ambition jusqu'à cet excès de cruauté de faire mourir tous les jeunes enfants de son royaume, vint au monde le vingt-neuf. Ce jour est malheureux pour toutes sortes d'affaires et entreprises. Les songes auront leurs effets ; les malades seront délivrés de leurs maux et les enfants ne vivront guère et ne seront pas bienvenus dans les compagnies.

XXX

Le trentième jour de la lune est heureux, et bon pour faire ce que l'on voudra. Les malades seront en danger de mourir s'ils ne sont promptement secourus et servis avec soin. Les songes donneront de la joie peu de temps après. Les enfants qui viendront au monde ne seront ni fins ni rusés.

Voilà, en peu de mots, ce qui regarde les jours de la lune ; on souhaite que ceux qui liront ce qu'on en a dit s'en servent utilement.

---

## ARMOIRIES HENNEZEL-GINGINS

(avec planche hors texte.)

M. F. Stehlé-Jaccard, propriétaire de l'Hôtel d'Espagne, à Ste-Croix, a récemment découvert dans son immeuble une grande plaque, ou « taque » de cheminée, en fonte, du poids de 300 kilos environ, sans doute fondue à Morteau, ou au Locle, où des artisans créaient jadis ces ornements de décoration pour les foyers.

Cette plaque, de grandes dimensions, comporte de magnifiques armoiries, sous la forme d'un blason complexe et singulièrement élégant d'aspect. Suivant la détermination de M. le Dr D. Galbreath (Baugy), le savant heraldiste, il s'agit des armes des époux Nicolas de Hennezel, seigneur d'Essert et de Chavannes, et de sa femme Sébastienne de Gingins-La Sarra, dont le contrat de mariage fut conclu